



**Le C.I.A.S. du Trièves recrute
1 médecin coordonnateur
pour l'EHPAD l'Age d'Or
à temps non complet 30%**

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Trièves recrute pour son EHPAD l'Age d'Or (46 résidents dont 14 en unité psycho gériatrique) situé à Monestier-de-Clermont, 1 médecin coordonnateur.

Le médecin coordonnateur assure en application les règles éthiques et déontologiques, la qualité de la prise en charge des résidents. Il est en collaboration avec la direction et le personnel d'encadrement, garant de la mise en œuvre d'une culture de bientraitance auprès des usagers.

Le médecin coordonnateur en EHPAD travaille en relation avec les médecins traitants des résidents, avec les intervenants extérieurs : kinésithérapeutes, ergothérapeutes, pédicures-podologues... Il intervient auprès des services des structures hospitalières impliquées dans la filière gériatrique. Il favorise la prescription coordonnée des différents intervenants, en fonction des besoins des résidents.

Missions :

- Définition avec la direction des critères d'entrée des résidents et de changement de service si l'état clinique de la personne l'impose. Il apporte les informations nécessaires, qui permettront d'orienter les demandes dans le service le plus approprié aux besoins des futurs résidents.
- Mise en œuvre et évaluation du projet de soins, en collaboration avec l'infirmière coordinatrice et l'équipe soignante (élaboration d'indicateurs de suivi et d'échéances).
 - Modalités d'accueil dans la structure des résidents, favorisant l'adaptation.
 - Organisation des soins et aides apportés aux résidents
 - Développement des axes de prévention : chute, fausses routes, douleur...
 - Prévention des risques d'iatrogénie médicamenteuse, en collaboration avec la pharmacie référente.
 - Contribution à l'adaptation des prescriptions médicamenteuses aux impératifs gériatriques (L.165-1 du code de la sécurité sociale).
 - Garant de la bonne tenue des dossiers médicaux, en collaboration avec les infirmières et l'infirmière coordinatrice.
- Élaboration des procédures et protocoles en collaboration avec les personnels concernés, puis suivi et évaluation de leur mise en œuvre.
- Évaluation des coupes PATHOS tous les six mois et coordination des différents intervenants selon les aides à apporter à chaque personne.
- Évaluation des GIR tous les ans en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, après chaque entrée et en cas de changements notables de l'état d'un résident.
- Formation et sensibilisation des professionnels.
- Préparation et rédaction du rapport d'activité médicale tous les ans.
- Accompagnement des hospitalisations : contacts avec les services hospitaliers, information des familles préparation du retour à l'EHPAD avec les soignants.
- Élaboration avec les médecins et la pharmacie référente, de la liste préférentielle des médicaments par classe, et suivi avec la pharmacie référente de cette liste. (L.5126-6 du code de la santé publique).
- Participation du médecin coordonnateur aux commissions et réunions : CLIN¹, CVS², Projets de vie, RIPIN³...
- Reprise du projet d'établissement, et suivi de la mise en œuvre de celui-ci.
- Suppléance dans les suivis médicaux en cas d'absence du médecin prescripteur, et dans le cas où le résident n'a pas de médecin attitré.
- Accomplissement des gestes médicaux nécessaires, si une situation d'urgence se présente.

¹ CLIN : Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales

² CVS : Conseil de Vie Sociale

³ RIPIN : Réseau Inter hospitalier pour la Prévention des Infections Nosocomiales

Profil recherché :

PREREQUIS : article D 312-57 CASF : Le médecin coordonnateur doit-être titulaire du **diplôme de médecine générale**. Il est titulaire du **DESC⁴, capacité en gériatrie** ou attestation de formation continue d'études spécialisées complémentaires de gériatrie. À défaut, d'une attestation de formation continue ou d'un engagement à suivre une formation.

Qualités requises :

- Très bon relationnel
- Goût et aptitude au travail en équipe

Conditions

Poste basé à Monestier-de-Clermont à pourvoir immédiatement

Temps de travail de 11 heures hebdomadaires à répartir sur 2 journées

Poste ouvert aux médecins titulaires de la fonction publique territoriale et aux contractuels

Rémunération : selon les grilles statutaires de la fonction publique, à définir en fonction de l'expérience

Pour tout renseignement contacter :

Le Service des Ressources Humaines au 04.76.34.11.22 ou la Directrice de l'Age d'Or au 04.76.34.11.75

Adresser lettre de motivation et CV avant le 28 février 2017 à l'attention de

Monsieur le Président du C.I.A.S. du Trièves

300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont

⁴ DESC : Diplôme d'Etude Spécialisée Complémentaire (pour les EHPAD : DESC de gériatrie).